

# **Élections Québec 2012 :**

## **Il est prioritaire de redresser le financement du CALQ**

### **Arguments généraux**

- L'enjeu le plus urgent en culture au Québec est le financement public du cœur créatif, le maillon faible du secteur culturel.
- La vitalité et la compétitivité du secteur culturel québécois dépendent avant tout de la capacité de création des artistes, artisans et écrivains, ainsi que de la qualité et du caractère innovant de leurs œuvres et productions.
- La vulnérabilité du cœur créatif (artistes, artisans et travailleurs culturels) est un problème bien connu et indéniable. Il est temps, en campagne électorale, de montrer que l'on voit le problème et que l'on a l'intention de s'y attaquer.
- Le Conseil des arts et des lettres (CALQ) – le principal acteur dans le financement du cœur créatif – est le grand oublié de la campagne jusqu'ici, alors qu'il a le rôle de soutenir les artistes et compagnies artistiques (bourses, subventions aux projets ou au fonctionnement accordé aux organismes artistiques).
- Les données sur dix ans du CALQ montrent que pour rétablir le financement alloué au secteur à son niveau d'il y a dix ans, une augmentation de 35,5 M\$ du budget du CALQ est nécessaire (voir données chiffrées présentées en appui, en deuxième partie de ce document).
- Cette somme ne tient pas compte des investissements requis pour soutenir les artistes et travailleurs culturels qui doivent se tailler une place de choix dans l'univers numérique par la création et la diffusion de contenu distinctif et de haut niveau.
- Il faut faire plus : ce redressement de 35,5 M\$ ne répond qu'en partie aux besoins ; il faut aussi répondre aux besoins structurels du secteur culturel. Ces besoins ont été identifiés dans une étude publiée en janvier 2008 pour le compte du Mouvement pour les arts et les lettres :
  - Les défis associés à la condition individuelle des artistes  
Notamment, l'indigence des artistes : leurs revenus moyens annuels ne dépassaient pas 17 000 \$ pour la majorité d'entre eux, malgré un niveau de scolarité et de formation supérieur à celui de la population; les besoins financiers liés au développement de la pratique professionnelle (dépenses liées aux outils de travail, formation et ressourcement, intégration des nouvelles technologies, capacité de faire valoir son travail et de le diffuser, etc.); et le faible niveau d'aide disponible pour les artistes émergents;
  - Les défis associés au contexte organisationnel  
Notamment, la situation précaire des organismes du secteur artistique : les cachets et les droits versés aux créateurs et aux artistes et la rémunération offerte aux professionnels et travailleurs culturels sont demeurés en deçà de la valeur du travail fourni.

De plus, « il est difficile pour une majorité d'entre eux (ndlr : une majorité des organismes) d'atteindre un niveau d'activités leur permettant de se positionner favorablement pour

générer davantage de revenus autonomes – revenus d’exploitation et de sources privées »<sup>1</sup> (mécénat et commandites).

Le rapport d’étude de 2008 soulignait aussi :

- la non-indexation du budget du CALQ en fonction du coût de la vie;
  - l’augmentation importante des demandes faites au CALQ;
  - la lente croissance du nombre de bourses octroyées et du montant moyen de ces bourses, de sorte que « les coûts importants de production que doivent assumer les artistes rendent souvent nécessaire l’amputation des frais de subsistance prévus aux bourses. L’étude soulignait que les montants fixés pour ces frais de subsistance n’ont pas été indexés au coût de la vie depuis de nombreuses années ».<sup>2</sup>
  - l’insuffisance du soutien moyen accordé aux organismes.
- Les auteurs de l’étude de 2008 ont réalisé un exercice d’évaluation des besoins économiques et financiers pour consolider le secteur des arts et des lettres, ce qui leur a permis d’établir e 139 M\$ additionnels étaient nécessaires annuellement, toutes sources de revenus réunies, dont 50 M\$ en provenance du gouvernement du Québec.
  - L’étude établissait que le budget récurrent total du CALQ devait passer de 85 M\$ à 125 M\$. Cinq ans plus tard, ce chiffre actualisé pour l’année 2012-2013 est de 135 M\$.
  - Le financement public des arts et des lettres au Québec doit être au cœur des préoccupations du prochain gouvernement du Québec. Le redressement du financement du Conseil des arts et des lettres (CALQ) est une priorité.
  - Le Québec doit se doter d’une vision à long terme de développement et de compétitivité assurant un niveau de financement public adéquat du milieu des arts et des lettres, afin de mieux aider les artistes, artisans, écrivains et travailleurs culturels à relever les défis actuels et futurs.

### **Exemples de questions aux partis politiques :**

- Que comptez-vous faire pour combler le manque-à-gagner du CALQ et ainsi améliorer le financement du cœur créatif, le maillon faible en culture au Québec?
- Vous engagez-vous à redresser le budget annuel du CALQ et si oui, à quelle hauteur et en combien de temps ?
- Si votre parti forme le prochain gouvernement, vous engagez-vous à favoriser le déploiement d’une stratégie culturelle québécoise de l’ère numérique et à la doter d’un financement approprié?

---

<sup>1</sup> DS 20 07 Conseil en management, stratégie et économie, *Étude sur les défis et les besoins économiques du secteur québécois des arts et des lettres, Sommaire du rapport final I*, janvier 2008, p.2.

<sup>2</sup> DS 20 07 Conseil en management, stratégie et économie, *Étude sur les défis et les besoins économiques du secteur québécois des arts et des lettres, Sommaire du rapport final I*, janvier 2008, p.1

- Allez-vous revendiquer le retour de la promotion internationale dans les priorités fédérales et le maintien, voire le rétablissement des investissements du fédéral en culture ? Allez-vous rendre permanents les crédits de 3M\$ par année octroyés au CALQ visant à compenser les coupes fédérales en promotion internationale ?

## **Arguments en appui**

### **1. Rétablir la performance du CALQ à son niveau d'il y a dix ans**

#### ***Volet Bourses aux artistes et écrivains professionnels***

- En 2001-2002, le CALQ répondait à 38,7 % des demandes de bourses provenant des artistes et des écrivains professionnels. En 2010-2011, il ne répondait plus qu'à 28,0 % des demandes de bourses.
- Entre 2001-2002 et 2010-2011, la valeur de la bourse moyenne est passée de 6 727 \$ à 6 977 \$, soit une hausse de seulement 3,7 % sur dix ans.
- Pendant cette période, le nombre de bourses accordées a peu augmenté, passant de 1 323 à 1 463 bourses, une hausse d'environ 10 %. Pourtant, les demandes de bourses sont parallèlement passées de 3 421 à 5 225, une augmentation de 52 %.
- Globalement, le budget du CALQ attribué aux bourses aux artistes ne s'est accru que de 15 % en dix ans, étant passé de 8,9 M\$ en 2001-2002 à 10,2 M\$ en 2010-2011. Il s'agit d'une progression nettement moins rapide que l'inflation.

Ces observations signifient que

- pour rétablir aujourd'hui le taux de réponse aux demandes de bourses à un niveau de 40 %, comme il y a dix ans,
- et pour offrir une bourse moyenne de 8 500 \$ (montant tenant compte d'une inflation conservatrice de 2 % depuis 2001-2002),

**des crédits additionnels de 7,5 M\$ devraient être accordés au CALQ pour ce volet.**

#### ***Volet Subventions aux organismes***

- Depuis 2002-2003, la subvention moyenne aux organismes est passée de 111 329 \$ à 97 998 \$<sup>3</sup>, en baisse de 12 % sur neuf ans.
- Pour rétablir la subvention moyenne au niveau d'il y a neuf ans, il faudrait la porter à 140 000 \$ et,

**des crédits additionnels de 28 M\$ devraient être accordés au CALQ pour ce volet.**

---

<sup>3</sup> Même si le budget de l'OSM (5,6 M\$) était encore sous la responsabilité du CALQ, la subvention moyenne ne serait que de 106 369 \$, soit toujours inférieure à celle de 2002-2003.

**Ainsi, pour rétablir la performance du CALQ (volet *Bourses aux artistes et écrivains professionnels* et volet *Subventions aux organismes*) à son niveau d'il y a dix ans, il faudrait lui accorder des crédits additionnels de 35,5 M\$. Cela ne tient cependant pas compte des crédits nécessaires pour implanter la stratégie culturelle du Québec dans l'économie numérique.**

## **2. Le défi de l'économie numérique**

- Comme en témoignent les rapports du CALQ et de la Société de développement des entreprises culturelles (SODEC) sur le défi numérique dans le secteur culturel (rapports publiés en novembre 2011), le Québec accuse du retard en matière d'offre de contenus culturels numérisés et d'exploitation d'outils de création, de production et de diffusion correspondant à l'ère numérique.
- Il est impératif de donner son envol à une stratégie culturelle québécoise de l'ère numérique et d'aligner le financement public de la culture sur cette nouvelle réalité pour assurer aux œuvres et productions québécoises une place enviable.
- Il s'agit d'une urgence stratégique. D'autant plus que l'abondance et la diversité des produits culturels étrangers fait pression pour des contenus québécois de grande qualité.
- Il en va du succès et de l'avenir de nos artistes, artisans, écrivains, travailleurs culturels et compagnies artistiques et du rayonnement de la culture québécoise dans cet univers.

## **3. Le risque d'un désengagement du gouvernement fédéral en culture**

- L'approche et les visées du gouvernement fédéral en matière de financement de la culture sont inquiétantes.
- 
- Le gouvernement Harper investira 565 millions de dollars de moins dans le portefeuille du Patrimoine au cours des quatre prochaines années.
- Le gouvernement québécois compense déjà l'abolition, en 2008, des programmes de soutien à la promotion et à la diffusion internationale, soit les programmes *PromArt* et *Routes commerciales*. En fera-t-il une mesure permanente ?
- Nous craignons aussi que le gouvernement conservateur décide d'axer de plus en plus ses interventions sur des programmes destinés à soutenir des clientèles spécifiques, qui relèvent davantage des priorités fédérales. Ou qu'il désire revoir la répartition du financement alloué à la culture au prorata de la population des provinces, auquel cas le Québec serait pénalisé.